



Francheville - Prairay

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 Mars N° 12 2015



Excusé : Christian Theuriet

Budget primitif 2015 : approuvé

Le budget primitif 2015 a été approuvé à l'unanimité pour :

- Fonctionnement : Dépenses : 180 419.00 € - Recettes : 203 283.78 €
- Investissement : Dépenses : 72 251,30 € - Recettes : 72 251,30 €

Taux des taxes : pas de hausse

Soucieux de préserver les contribuables et de conserver des leviers d'investissement, le conseil municipal a approuvé le maintien des taux 2014, pour le budget primitif 2015, malgré une baisse des dotations de l'Etat.

Les taxes 2015 restent au même taux :

- Taxe d'habitation : 8,64 %
- Taxe foncière (bâti) : 6,01 %
- Taxe foncière (non bâti) : 18,73 %
- CFE (ancienne taxe professionnelle) : 12,63 %

Pour une recette globale attendue de 41 167.00 € + 1837.00 € de compensation

Travaux à la Clairière : un coup de frais pour les futurs locataires

Des travaux de rénovation sont nécessaires à la Clairière avant de relouer à un repreneur. Ces travaux sont estimés à 19 500.00 € (peinture, remise aux normes de la cuisine, murs, détecteurs de fumée...). Le conseil municipal a sollicité l'aide du Conseil général pour obtenir une subvention.

Commission fleurissement : à vos plantoirs, semis et boutures !

Le 30 mars prochain, vers 10h00 : rendez-vous près de l'écusson pour les plantations. Si vous avez des boutures, des semis, vous êtes les bienvenus !

Le 4 avril à 8h30 : rendez-vous devant la déchetterie pour aménager la plateforme afin d'en faire un lieu de stockage.

Merci de venir avec : plantoirs, arrosoirs, pelles, rateaux, balais... et du courage pour embellir votre commun. Bonne humeur assurée, à la Commission fleurissement !

Par ailleurs l'équipe va investir une partie du jardin Broc pour y installer ses semis. Un grand MERCI à tous les volontaires !

Assainissements

Plusieurs fosses septiques sont percées, pour la plupart fendues au même endroit. La mairie a demandé à des experts de procéder à des inspections afin de pouvoir consolider ce constat et examiner des recours possibles.

Syndicat des eaux

L'usine d'ultra-filtration fonctionne depuis le lundi 16 mars. Elle est située entre Val Suzon et Blaisy Bas. Ci-joint une note d'information complète sur ce sujet.

Mairie de Francheville - Place de l'Eglise - 21440 FRANCHEVILLE - Tél. 03 80 35 07 78

Horaires du Secrétariat : Mercredi de 10h00 à 12h00 et samedi de 11h00 à 12h00

Site : www.mairie-francheville21.fr – Mél : secretariat@mairie-francheville21.fr



Francheville - Prairay

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 Mars N° 12 2015



Commémoration du 8 mai

La cérémonie du 8 mai sera « en musique » avec l'Harmonie « Les enfants des sources de la Seine ».

Cette association, qui fêtera ses 150 ans en 2016 ne bénéficie plus de subventions de la part de la Communauté de Communes depuis la fusion des deux entités. Elle vient d'obtenir l'agrément du Trésor Public pour le mécénat d'entreprises, qui permet à celles-ci de faire un don, bénéficiant d'un crédit d'impôt de 50% de la somme versée. Entrepreneurs, entrepreneuses, merci de votre générosité !

Etude nationale des consommations alimentaires

L'Agence nationale de sécurité sanitaire, alimentaire, environnement, travail conduit depuis février 2014 une étude dont notre commune fait partie, comme 472 autres communes en France. Certains d'entre vous ont été sollicités. Les travaux vont se poursuivre jusqu'à l'été 2015. Vous pouvez donc être recontactés.

Foyer rural : Réunion le 27 mars à 20h à la mairie - Bienvenue à tous et toutes !

Comme vous le savez sans doute, l'équipe du Foyer va se renouveler. Le foyer se réunira le 27 mars prochain. Chacun(e) d'entre vous souhaitant participer à cette nouvelle aventure est le bienvenu(e) à cette réunion pour s'engager au service de toute la commune et continuer à la faire vivre !

Le conseil municipal soutient toutes les actions et activités du Foyer, considérant que tous ses bénévoles sont des relais indispensables à notre communauté.

Un foyer rural, c'est une association de bénévoles, un espace de convivialité ouvert à tous et toutes, un lieu de citoyenneté et d'entraide entre les générations.

Etre adhérent, cela veut dire, participer aux instances de fonctionnement, s'intéresser aux manifestations et si cela est possible, apporter son aide. C'est proposer des compétences. Partager une passion.

Si le temps vous manque : un sourire, un merci, sont toujours les bienvenus !

Commission des chemins

La commission des chemins s'est réunie le samedi 21 mars. Des travaux d'élagage ont été définis pour l'année 2015 : 4 chemins ont été programmés et une tonne d'enrobé sera commandée afin de réparer les trous formés durant la période hivernale. Suite à la visite de chantier effectué avec l'entreprise Eurovia, le maire et le 1^{er} adjoint sur le chemin des aviateurs, il a été demandé à celle-ci de balayer la chaussée et de boucher les trous formés durant l'hiver. De plus, étant donné la mauvaise tenue de la couche de roulement effectuée fin 2014, il a été demandé à l'entreprise de la refaire. L'entreprise a donné son accord et celle-ci sera refaite avant l'été 2015.

Mairie de Francheville - Place de l'Eglise - 21440 FRANCHEVILLE - Tél. 03 80 35 07 78

Horaires du Secrétariat : Mercredi de 10h00 à 12h00 et samedi de 11h00 à 12h00

Site : www.mairie-francheville21.fr – Mél : secretariat@mairie-francheville21.fr